

BR  
n° 42  
Avr 89

# CERREO

## BRIEF

### LA DIFFUSION DES DIPLÔMES DANS LA POPULATION ACTIVE

*Les jeunes bénéficient d'une formation initiale nettement plus longue que leurs aînés. Si la nature et la qualité des connaissances ainsi acquises reste un sujet de débat, ce fait, conjugué avec d'autres, conduit à une élévation rapide du niveau de formation de la population active lequel, il est vrai, était assez bas en France. Toutes les formations ne progressent pas également : contrairement à ce qu'on avait pu constater dans la décennie précédente, ce sont désormais les diplômés de l'enseignement supérieur dont les effectifs croissent le plus rapidement. Mais, malgré une amélioration sensible du niveau de formation dans l'industrie, les services continuent à employer trois diplômés sur quatre de niveau I ou II.*

#### DES ACTIFS PLUS DIPLÔMÉS QUE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

**E**n 1988, 39 % de la population active (c'est-à-dire les personnes ayant un emploi et celles qui en cherchent un) avaient au plus le certificat d'études primaires (CEP), et 25 % au moins le baccalauréat. Le niveau de diplôme (qu'il ne faut pas confondre avec le niveau de formation, cf. encadré) varie fortement avec l'âge : alors que plus des deux tiers des actifs de 60 ans et plus ont, au mieux, le CEP, ce n'est plus le cas que d'un actif de moins de 25 ans sur trois. Cette évolution profite surtout aux diplômés de niveau V et, plus récemment, de niveau III (tableau 1). Il convient de signaler que les femmes sont en moyenne plus diplômées que les hommes, mais que cet avantage est surtout marqué pour les niveaux IV et III, dans ce dernier cas essentiellement en raison des professions paramédicales.

On remarquera l'évolution paradoxale de la part des diplômés de niveau I ou II. La faiblesse de leur poids chez

les moins de 25 ans s'explique par l'entrée plus tardive dans la vie active des jeunes poursuivant les études les plus longues. Inversement, leur surreprésentation dans la tranche d'âge la plus élevée vient de ce que les plus diplômés cessent plus tardivement en moyenne leur activité. Les actifs ont un niveau de formation plus élevé à tous les âges que l'ensemble de la population (actifs et inactifs) comme le montre le tableau 2. La possession d'un diplôme est, en règle générale, corrélée positivement avec le taux d'activité, et ce phénomène est particulièrement marqué pour les femmes.

#### UNE CROISSANCE D'AUTANT PLUS FORTE QUE LE NIVEAU DE DIPLÔME EST ÉLEVÉ

**C**ette progression du niveau de formation n'affecte pas également tous les diplômes. Si l'on calcule le taux de croissance des effectifs de la population active pour chacun d'eux, on constate (tableau 3) que cette progression a été, au cours des six dernières années, d'autant plus

forte que le niveau de diplôme est élevé, seule la sous-population des personnes n'ayant au plus que le CEP voyait ses effectifs régresser. Il convient de souligner l'importance de ces écarts : en six ans le nombre des diplômés de niveau I ou II s'est accru de près d'un tiers. Toutefois, en nombre absolu, c'est très largement par la croissance du nombre de titulaires d'un CAP ou d'un BEP qu'a été compensée la baisse des effectifs de non-diplômés.

Replacée dans une perspective de plus long terme, l'évolution récente est marquée à la fois par une accélération de l'élévation du niveau de formation et par un déplacement vers les diplômes correspondant aux études les plus longues. Dans la période 1968-1982, c'étaient les baccalauréats généraux, les CAP et les BEP qui montraient le plus grand dynamisme.

### DE NOMBREUX FACTEURS CONCOURENT A L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE FORMATION

**E**n fait tous les facteurs se conjuguent pour élever le niveau de formation de la population active. En premier lieu il s'agit évidemment de l'arrivée sur le marché du travail de générations ayant bénéficié d'une scolarisation plus longue. Ainsi, en 1985, les 768 000 jeunes sortis du système éducatif ou de l'apprentissage se répartissent à raison de 13 % de diplômés de niveau I ou II, 10 % de diplômés de niveau III, 18 % de sortants au niveau IV (pour la plupart titulaires du baccalauréat), 46 % de sortants au niveau V (titulaires ou non d'un CAP ou d'un BEP), et respectivement 8 % et 5 % de sortants aux niveaux Vbis et VI.

En deuxième lieu, les sorties d'activité, essentiellement par les départs en retraite, concernent aujourd'hui des générations moins formées et, de plus, comme il a été signalé précédemment, les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur prolongent fréquemment leur activité au-delà de 60 ans. Ainsi, entre 1982 et 1988, 65 à 70 % des nouveaux retraités possédaient au plus le CEP.

En troisième lieu, il est possible d'améliorer sa formation après avoir quitté le système éducatif, dans le cadre de la formation continue, ou de sa propre initiative. Toutefois, les stages ou les cours suivis ne sont qu'assez rarement sanctionnés par l'acquisition d'un diplôme. Ainsi, en 1986, sur 282 000 CAP délivrés par l'Education nationale, 31 000 seulement l'ont été à des candidats ayant effectué leur préparation en dehors d'un lycée ou de l'apprentissage. Cette proportion est plus faible encore pour les BEP : 2 930 sur 117 000. C'est le CAP qui, de par son rôle dans les conventions collectives, est de loin le principal diplôme postulé au cours de la vie active, le baccalauréat et les autres diplômes de l'enseignement supérieur étant surtout accessibles aux candidats disposant au départ d'une formation initiale relativement élevée (tableau 4).

### NIVEAU DE FORMATION ET NIVEAU DE DIPLOME

Dans la plupart des enquêtes statistiques, seul le niveau de diplôme, apprécié par le diplôme de niveau le plus élevé possédé, peut être observé avec une fiabilité suffisante. La nomenclature utilisée dans les tableaux est fondée sur les regroupements suivants :

- Diplôme au plus égal au certificat d'études primaires (CEP) : aucun diplôme, CEP seul ; les non-réponses sont classées avec cette catégorie.

- BEPC : BEPC, BE ou BEPS seul.

- Diplôme de niveau V : certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet d'études professionnelles (BEP), examen de fin d'apprentissage artisanal, certificat de fin de stage de la FPA (ces deux dernières catégories étant utilisées dans les données relatives à 1968 du tableau 3), sans diplôme général ou avec un diplôme au plus du niveau BEPC.

- Diplôme de niveau IV technique : baccalauréat technologique, brevet de technicien, brevet professionnel (BP), brevet d'enseignement agricole (BEA), commercial (BEC), industriel (BEI), social (BES), ou hôtelier (BEH), BSEC, baccalauréat général avec un diplôme technique, brevet des Ecoles nationales professionnelles.

- Diplôme de niveau IV général : baccalauréat général ou brevet supérieur seul.

- Diplôme de niveau III : brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), diplôme du premier cycle universitaire (DEUG,...), diplôme paramédical ou social.

- Diplôme de niveau I ou II : diplôme du 2ème ou du 3ème cycle universitaire, diplôme d'une grande école ou d'une école d'ingénieurs.

Dans les statistiques portant sur les sorties du système éducatif est utilisée plus fréquemment la nomenclature des niveaux de formation, qui prend en compte non seulement le diplôme obtenu, mais également la dernière classe fréquentée en formation initiale :

- Niveau VI : sorties du 1er cycle du second degré (6ème à 4ème, CPA, CPPN) et des formations professionnelles en un an.

- Niveau Vbis : sorties de 3ème et des classes du second cycle court professionnel avant l'année terminale.

- Niveau V : sorties de l'année terminale du second cycle court professionnel ou du second cycle long avant l'année terminale.

- Niveau IV : sorties des classes terminales du second cycle long ou des préparations au baccalauréat professionnel, abandons de scolarité post-baccalauréat sans diplôme.

- Niveau III : titulaires d'un diplôme de niveau III (cf. ci-dessus).

- Niveau I ou II : titulaires d'un diplôme de niveau I ou II.

### TROIS TITULAIRES SUR QUATRE D'UN DIPLOME DE NIVEAU I OU II TRAVAILLENT DANS LES SERVICES

**E**nfin, le marché du travail opère également une sélection en écartant de l'emploi les personnes les moins formées. Ainsi, en 1988, les titulaires d'un diplôme de niveau I ou II ne constituaient que 3 % des chômeurs, contre

**Tableau 1**  
Population active par âge et niveau de diplôme (en %)

Diplôme	15-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et +	Total
CEP au plus	33	29	42	60	67	39
BEPC	9	9	7	6	7	8
Niveau V	42	31	25	17	7	28
Niveau IV	11	13	10	7	7	11
Niveau III	5	10	7	4	3	7
Niveau I ou II	1	9	9	6	10	7
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête Emploi 1988 (INSEE)

**Tableau 2**  
Population totale (hommes + femmes) par âge et niveau de diplôme (en %)

Diplôme	15-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et +	Total
CEP au plus	38	32	45	64	79	52
BEPC	9	8	7	5	6	7
Niveau V	39	29	24	16	5	21
Niveau IV	11	12	10	6	5	9
Niveau III	5	9	7	3	2	6
Niveau I ou II	1	8	8	5	3	6
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête Emploi 1988 (INSEE)

**Tableau 3**  
Evolution des effectifs de la population active par niveau de diplôme

Diplôme	Effectifs (milliers)			Structure (%)			TCAM*	
	1968	1982	1988	1968	1982	1988	82/68	88/82
CEP au plus	13 867	10 756	9 134	68	47	39	-1,8	-2,7
BEPC	1 023	1 633	1 785	5	7	8	3,4	1,5
Niveau V	3 111	5 538	6 485	15	24	28	4,2	2,7
Niveau IV général	521	975	1 157	3	4	5	4,6	2,9
Niveau IV technique	1 065	1 204	1 422	5	5	6	0,9	2,8
Niveau III	n.s.	1 315	1 730	n.s.	6	7	n.s.	4,7
Niveau I ou II	770	1 330	1 744	4	6	7	4,0	4,6
Total	20 358	22 750	23 458	100	100	100	0,8	0,5

Sources : Recensement 1968 et Enquêtes Emploi 1982 et 1988

\*TCAM : taux de croissance annuel moyen

Les conditions de délivrance des brevets de technicien supérieur ayant été profondément modifiées en 1969, et les instituts universitaires de technologie ayant été créés en 1968, les effectifs de diplômés de niveau III ne sont pas significatifs pour l'année 1968.

**Tableau 4**  
Diplôme le plus élevé obtenu en formation continue ou post-scolaire, en fonction du diplôme le plus élevé obtenu à l'issue de la formation initiale (ensemble de la population de moins de 73 ans en 1985)

Initia/final	CEP	BEPC	Niv. V	Niv. IV	Niv. III	Niv. I,II	Total
CEP au plus	22 847	10 917	1 197 288	117 162	74 535	16 534	1 439 281
BEPC	1 583	3 228	294 092	141 009	100 681	20 462	561 055
Niveau V	1 258	1 988	528 879	213 246	83 739	12 303	841 413
Niveau IV	-	-	155 552	130 563	297 179	102 660	685 954
Niveau III	-	-	19 019	24 928	132 218	65 961	242 126
Niveau I ou II	-	-	12 743	5 517	60 181	165 342	243 783
Total	25 688	16 133	2 207 571	632 425	748 533	383 262	4 013 612

Source : Enquête Formation-Qualification professionnelle 1985 (INSEE)

**Tableau 5**  
Population sans emploi, à la recherche d'un emploi, par niveau de diplôme

Diplôme	Effectifs		Taux de chômage (%)
	milliers	%	
CEP au plus	1 197	54	13,1
BEPC	156	7	8,7
Niveau V	580	26	8,9
Niveau IV	150	7	5,8
Niveau III	62	3	3,6
Niveau I ou II	57	3	8,3
Total	2 203	100	9,4

Source : Enquête Emploi 1988 (INSEE)

**Tableau 6**  
Répartition de la population employée par secteur et niveau de diplôme en 1988 (en %)

Secteur	Eff. milliers	CEP	BEPC	Niv. V	Niv. IV T	Niv. IV G	Niv. III	Niv. I,II	Total
Agriculture	1 481	66	5	21	4	1	1	1	100
Biens intermédiaires	1 463	41	6	35	7	3	5	4	100
Biens d'équipement	1 568	36	5	34	8	3	7	8	100
Biens de consommation	1 830	49	7	29	5	3	4	4	100
Bâtiment, travaux publics	1 601	50	4	37	4	1	2	1	100
Commerce	2 550	39	10	31	7	5	4	4	100
Transports	1 308	35	15	29	5	9	4	3	100
Services entreprises	1 995	21	9	24	11	9	10	16	100
Services particuliers	3 304	36	6	27	6	4	13	8	100
Services non marchands	4 353	31	8	19	6	8	13	15	100
Total	21 453	38	7	27	6	5	8	8	100

Source : Enquête Emploi 1988 (INSEE)

Note : Les secteurs de l'énergie sont regroupés avec les biens intermédiaires, les industries agricoles et alimentaires avec les biens de consommation, les organismes financiers et les assurances avec les services rendus principalement aux entreprises.

**Tableau 7**  
Taux de croissance annuel moyen 1988/1982 (en %) des effectifs par secteur et niveau de diplômes

Secteur	CEP	BEPC	Niv. V	Niv. IV T	Niv. IV G	Niv. III	Niv. I,II	Total
Agriculture	-5,9	3,0	4,7	7,4	1,2	8,7	3,0	-3,1
Biens intermédiaires	-6,3	0,2	0,6	-0,9	1,2	6,5	-1,1	-2,6
Biens d'équipement	-6,0	-1,4	-2,1	-1,0	-0,8	5,7	6,0	-2,7
Biens de consommation	-4,4	-0,4	-1,7	4,5	0,1	8,3	6,8	-1,4
Bâtiment, travaux publics	-3,3	1,0	0,2	2,0	2,6	7,1	-5,7	-1,5
Commerce	-3,3	1,7	2,7	3,3	0,7	6,1	4,3	0,1
Transports	-3,7	0,3	3,3	3,0	2,7	9,4	-0,5	0,0
Services entreprises	-1,3	-0,3	1,7	2,2	4,7	7,2	7,9	2,4
Services particuliers	-1,1	2,1	3,5	6,5	4,6	4,4	7,2	2,1
Services non marchands	-0,9	2,1	4,8	1,7	3,1	1,6	3,2	1,7
Total	-3,5	1,0	2,1	2,6	2,7	4,3	4,5	0,0

Sources : Enquêtes Emploi 1982, 1988 (INSEE)

**Tableau 8**  
Répartition des diplômés par secteur d'activité en 1988

Secteur	CEP	BEPC	Niv. V	Niv. IV T	Niv. IV G	Niv. III	Niv. I,II	Total
Agriculture	12	4	5	5	2	1	1	7
Biens intermédiaires	7	5	9	7	4	4	4	7
Biens d'équipement	7	5	9	9	4	7	7	7
Biens de consommation	11	7	9	6	5	4	4	9
Bâtiment, travaux publics	10	4	10	5	2	2	1	7
Commerce	12	16	13	13	12	7	7	12
Transports	6	12	6	9	11	3	2	8
Services entreprises	5	11	8	16	17	12	19	9
Services particuliers	14	13	15	14	11	26	17	15
Services non marchands	16	22	14	19	32	34	39	20
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête Emploi 1988 (INSEE)

54 % pour ceux qui ne possédaient au plus que le CEP (tableau 5).

Au-delà de cette évolution d'ensemble, la diffusion des diplômes est assez nettement différenciée dans les secteurs d'activité. Les importantes restructurations qui ont marqué les années récentes se sont traduites par des transformations, souvent de grande ampleur, de la composition de la main-d'oeuvre selon le niveau de formation.

Le poids des personnes titulaires au plus d'un CEP est important dans l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, certaines activités industrielles (le cuir et la chaussure, le textile et l'habillement, les combustibles minéraux solides) ; il est faible dans les services, à l'exception des hôtels-café-restaurants (tableaux 6 et 7). Leur poids relatif diminue dans pratiquement tous les secteurs, souvent de manière importante, notamment dans l'industrie. Paradoxalement, la bonne tenue de l'emploi dans le secteur tertiaire, sa part prépondérante dans l'emploi total, les dispositifs d'aide à l'insertion des chômeurs ont conduit à renforcer la concentration des personnes les moins qualifiées dans le secteur tertiaire, où plus de la moitié d'entre elles se trouvent désormais.

Le BEPC ne joue un rôle significatif que dans des secteurs particuliers : les postes et télécommunications, le gaz et l'électricité, le commerce de détail, les banques et les assurances. Son poids relatif régresse dans ces deux dernières branches et, dans l'ensemble, il progresse peu du fait de la concurrence des autres diplômes. Sa concentration dans le tertiaire est encore plus accentuée que pour la catégorie précédente.

Les diplômes de niveau V sont bien représentés dans tous les grands secteurs, notamment dans l'industrie (et, en particulier, la métallurgie) ; c'est même le diplôme le plus fréquent dans le secteur des services rendus aux entreprises. Leur poids n'est faible que dans les services non marchands. Leur diffusion a largement bénéficié de l'élévation du niveau général de formation. Les effectifs progressent faiblement dans l'industrie, voire régressent dans les biens d'équipement, et modérément dans les services. Mais si l'on tient compte de l'évolution défavorable de l'emploi industriel, le poids relatif des diplômes de niveau V se renforce dans les secteurs industriels, particulièrement dans la sidérurgie, le verre, les industries agricoles et alimentaires, le papier-carton, ainsi que dans les hôtels-café-restaurants, les transports et les services non marchands. Il se dégrade là où il était déjà faible (combustibles minéraux solides, chaussure), ainsi que dans la banque.

La diffusion des diplômes de niveau IV est générale dans tous les secteurs (tableau 8), un peu moins dans l'agriculture et le BTP, davantage dans les services non marchands et les services rendus aux entreprises (banque notamment). Assez dynamique, son poids relatif progresse dans toutes les branches, bien que faiblement

dans les biens intermédiaires. Mais cette évolution renforce dans l'ensemble sa concentration dans le tertiaire, où se trouvent près de 70 % des titulaires d'un diplôme de niveau IV technique et 80 % des titulaires d'un diplôme de niveau IV général.

Ce sont les diplômes de niveau III qui ont connu la plus forte expansion. Les effectifs progressent dans toutes les branches et leur poids relatif s'accroît fortement, en particulier dans l'industrie, à la notable exception des services non marchands, où il était déjà élevé (grâce aux instituteurs et aux infirmières en particulier).

Plus encore que pour le niveau III, les secteurs sont nettement différenciés selon le poids des diplômes de niveau supérieur : ce dernier n'est important que dans les services non marchands et les services rendus aux entreprises et, à moindre degré, dans les biens d'équipement et les services rendus aux particuliers. Leur développement a été très inégal selon les branches : les effectifs régressent dans les biens intermédiaires, les transports et le BTP ; leur part relative décroît même dans ces deux derniers secteurs. Par contre leur progression est importante dans le reste de l'industrie et dans les services marchands. Leur concentration reste très forte : 75 % des titulaires d'un diplôme de niveau I ou II travaillent dans les services, dont 39 % dans les seuls services marchands.

*Jean-Claude Dutailly*

### BIBLIOGRAPHIE

CEREQ, Dossier "De l'école à l'emploi" in *Formation Emploi* n° 18, avril-juin 1987.

CEREQ, Dossier "Système éducatif et marché du travail" in *Formation Emploi* n° 17, janvier-mars 1987.

CEREQ, *Formation et emploi aux niveaux VI, Vbis et V*, Collection des études n° 38, août 1988.

CEREQ, *BREF* n° 19-20, mars-juin 1986.

"Les recrutements des entreprises depuis 15 ans" par F. Audier et "L'insertion des jeunes à la sortie de l'école entre 1983 et 1987" par E. Join-Lambert et X. Viney in Dossier "L'entrée des jeunes dans la vie active", *Economie et Statistique* n° 216, décembre 1988.

CEREQ-DEP-INSEE, Bilan Formation-Emploi 1985, *Archives et Documents* n° 251, juin 1988.

Enquête sur l'emploi, résultats détaillés : *collections de l'INSEE*, n° D95 (enquête de 1982) et n° D128 (enquête de 1988).

*Formation, Enquête formation-qualification professionnelle de 1985* par M. Gollac, P. Lailhé, J. Soleilhavoup, *Collections de l'INSEE* n° D129.